

Pourquoi je raisonne

Cela faisait plusieurs années que, lors de promenades, je passais à côté du château de Montfort, naturellement fasciné par ce lieu paisible situé dans un environnement exceptionnel, et qui semblait hors du temps. J'apprenais alors qu'il était entretenu par l'association des Raisonneurs de pierre. Et depuis quelques mois j'ai enfin franchi le pas pour les rejoindre activement et devenir à mon tour « raisonneur ». Il faut avouer que la présence de François, un collègue de travail, n'a fait que me rassurer, mais je n'ai pas été difficile à convaincre en voyant toute la bonne humeur qui semblait régner lors des chantiers et des événements organisés par l'association. Je souhaitais consacrer une partie de mon temps libre pour rejoindre un groupe de femmes et d'hommes solidaires autour d'un projet collectif.

Raisonner, c'est en effet avant tout pour moi synonyme de partage et de convivialité, et petit à petit je me suis rendu compte du pouvoir incroyable de ces lieux et ouvrages anciens qui ont traversé les époques pour devenir un fabuleux instrument de lien social. Nous passons beaucoup de bons moments, en travaillant ensemble, lors de la pause café du matin et des repas

qui ponctuent les chantiers au château et au moulin. Raisonner, c'est aussi œuvrer pour entretenir ce patrimoine afin de le mettre en valeur et de le rendre accessible au plus grand nombre. C'est ainsi une fierté de voir le fruit de notre travail collectif, qui suscite souvent l'admiration des visiteurs.

Enfin raisonner c'est également toujours se remettre en question, et je peux dire que j'apprends beaucoup aux côtés de mes amis raisonneurs. J'apprécie cette idée d'avancer ensemble, avec quelques objectifs, mais sans se précipiter et au rythme de chacun.

Pour toutes ces raisons, il m'arrive souvent de délaissier les chantiers de ma propre maison pour ceux des raisonneurs !



Florian



[L'édition 2017 ici](#)

Samedi 13 juillet, venez fester les 20 ans de l'association lors des 10e Médiévales de Montfort.

La vie de Guigues VIII, Dauphin agité et batailleur au règne court mais dense, de 1319 à 1333, sera narré au travers de moult scènes, jeux, ateliers, danses et musique, combats et démonstrations.

Un village reconstitué permettra de déambuler et de découvrir de nombreux métiers et arts anciens.

Les enfants seront rois et de nombreuses activités leur seront dédiées.

Taverne et Brasserie



Le château de Beaumont au Touvet

par Michel

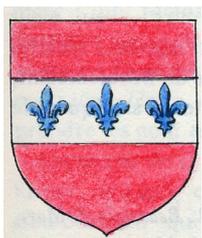
Les ruines de Beaumont au Touvet sont pratiquement tombées dans l'oubli, sauf pour les amoureux et passionnés d'histoire du Grésivaudan.

En relisant le remarquable ouvrage de Daniel Rousin « Du baron des Adrets : souvenirs et vestiges en grésivaudan » préfacé par l'ancien instituteur Crollois Gilbert DALET, j'ai trouvé les sources principales pour évoquer les origines et l'histoire de ce site médiéval comparable à notre château de Montfort.

Mais pourquoi Beaumont ?

À la suite de la transformation administrative féodale de l'ancien royaume de Bourgogne en comtés et évêchés, des châtelainies et mandements se formèrent confirmant la possession du territoire à des seigneurs qui pour certains devinrent très importants. Dans le Grésivaudan, on peut citer parmi les plus célèbres : Aynard, Alleman, Beaumont, Bellecombe...

Sans connaître exactement la date, c'est vraisemblablement à la fin du XI^e siècle que le château fut occupé par une famille portant le nom de BEL-MONTE ou BELLO-MONTE et qu'il fut confié à Humbert de Bellomonte par l'évêque de Grenoble. Cet emplacement stratégique fut sans doute occupé avant. D'après l'histoire généalogique de la maison de Beaumont par l'Abbé BRISARD éditée en 1779, un certain Humbert de Beaumont serait le plus ancien personnage connu de cette grande maison ? [Il signa une charte du prieuré de Domène en 1080 et mourut en 1108. Il aurait eu pour épouse Béatrix Aynard de Domène]. Dans l'armorial de Dauphiné G. Rivoire de la Bathie cite : « cette famille est, sans contredit, une des plus anciennes et illustres du Dauphiné » dont les armoiries sont : *De gueules à la face d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.*



Blason des Beaumont

De tous les Beaumont, c'est Amblard 1^{er} le plus connu, surnommé le grand Amblard. En échange d'autres possessions, il reçut du Dauphin Humbert II en 1343 le château de Montfort qui fut la résidence de la « Grande Dau-



Linteau du château de Crolles

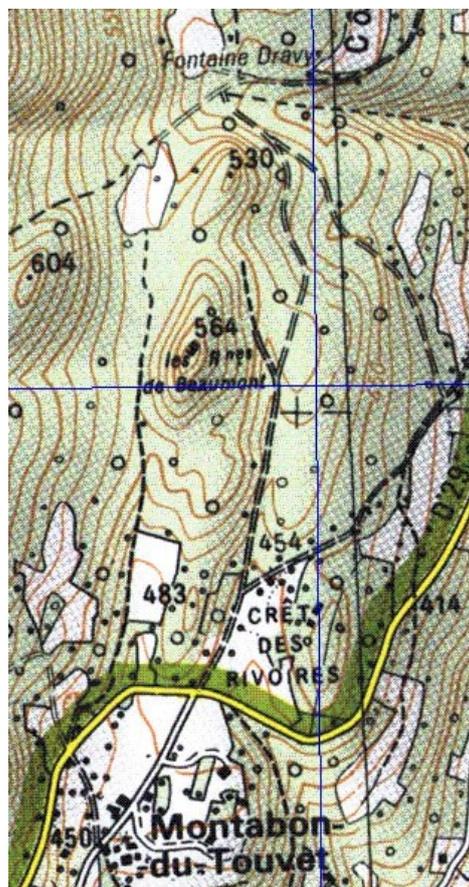
phine » Béatrix de Savoie Dame de Faucigny, veuve du Dauphin Guigues VII en 1270. Seigneur de Crolles, Amblard 1^{er} fit construire à l'emplacement de la maison forte « des fossés » La Ranconière, le château qui resta dans la famille Beaumont jusqu'en 1617. (Souvenez vous, on en parlait dans le Raisonneur n°45 d'avril 2014).

Amblard 1^{er} de Beaumont ayant toute la confiance du dauphin Humbert II fut nommé protonotaire à la tête de l'administration du Dauphiné ; il participa au transport du Dauphiné à la France en 1349.

Il serait trop long d'énumérer dans cet article la généalogie de cette grande et puissante famille du Grésivaudan qui se divisa en plusieurs branches dont les principales pour simplifier sont : Les Beaumont d'Autichamp, Les Beaumont de Payrac, les Beaumont-Verneuil de Pompignan... Nous parlerons peut-être une autre fois de François de Beaumont baron des Adrets, seigneur de La Frette du Touvet.

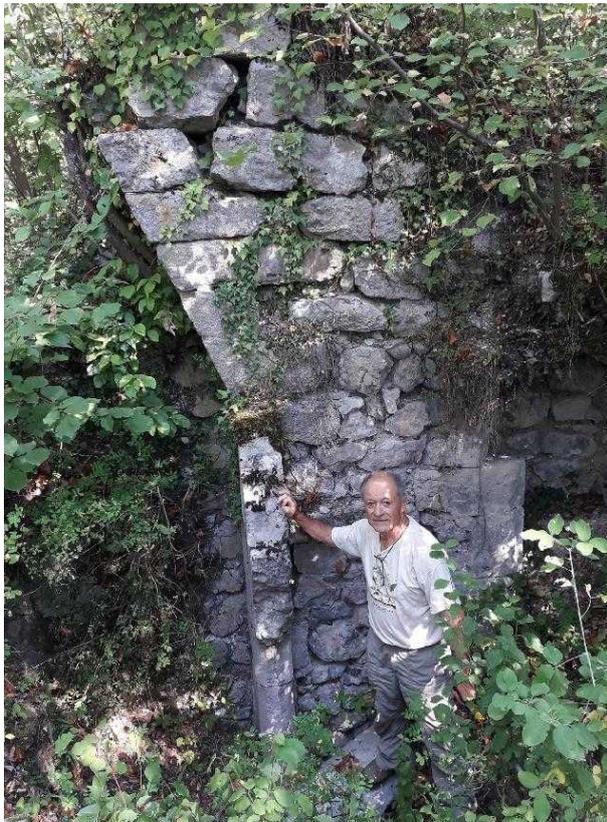
Mais revenons à notre château mystérieux caché dans la forêt.

Tout comme celles de Montfort à Crolles, les ruines de Beaumont visibles sur la carte IGN 3334 OT se situent sur un promontoire naturel au pied de la chartreuse en rive droite de l'Isère sur la commune du Touvet. Sans date précise, comme nous l'avons évoqué précédemment il fut sûrement érigé à l'emplacement d'un lieu défensif idéal non loin d'une voie de passage pour surveiller et se mettre à l'abri d'éventuels envahisseurs (toujours les sarrasins !)



Extrait de la carte IGN

Quand on se rend sur les lieux recouverts par la végétation, on ne voit plus grand chose. On quitte la route de Saint-Bernard-du-Touvet à la hauteur de Montabon-du-Touvet (car il existe aussi Montabon-de-La-Terrasse) dans un virage à droite pour prendre le chemin en direction de la fontaine Dravy. À 500m, environ un quart d'heure, on emprunte une trace à droite qui s'enfonce dans la végétation et monte assez fortement au nord de la butte jusqu'au pied des ruines. On accède par une brèche à l'angle du donjon dont il subsiste le vestige d'une cheminée : un beau piédroit. On progresse ensuite très difficilement à l'intérieur des ruines jusqu'à l'extrémité sud qui était l'entrée du château. On y distingue encore de belles pierres d'angle et le trou de « boulin » dans lequel on introduisait la grande barre de fermeture intérieure de la porte.



Piédroit de la cheminée

Des fouilles furent entreprises à la fin du XIX^e et début du XX^e siècles par des instituteurs du Touvet pour dégager et explorer les ruines. Le plan du château fut relevé en 1974 par les élèves du CES du Touvet et des sondages furent entrepris en 1983.

Depuis, le château s'est à nouveau endormi et attend peut-être patiemment de nouveaux archéologues amateurs ?

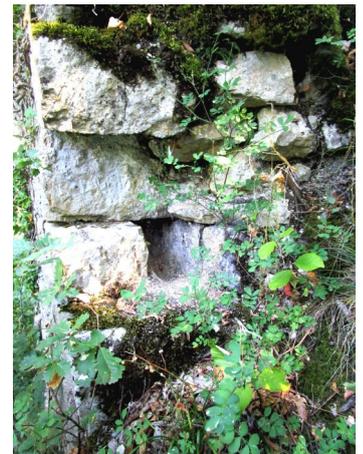
Par alliances et traités successifs trop longs à détailler, les terres de Beaumont furent absorbées par celles du Touvet et appartiennent désormais à la famille de Quinsonnas descendant des Marcieu depuis 1724.

Les seigneuries de Montfort et de Crolles avaient été séparées des dernières transactions. (À revoir aussi : *Petite et grande histoire de Montfort* dans le Raisonneur n°37 de juin 2012).

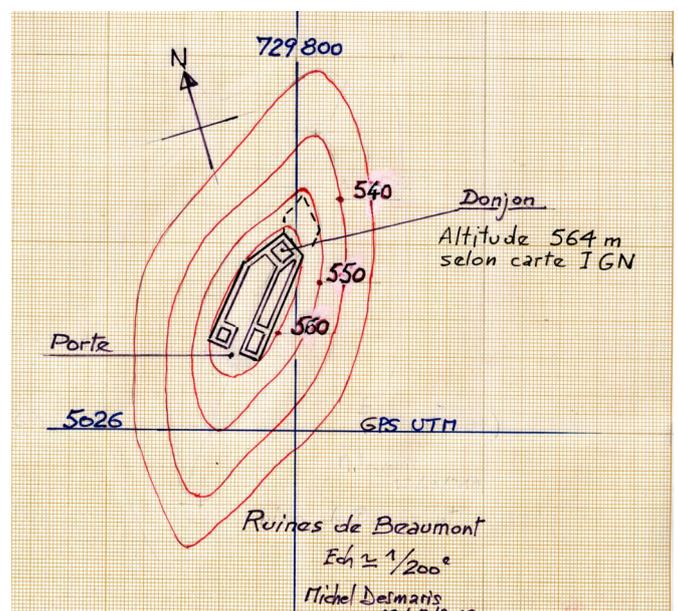
Attention aux amateurs désireux de visiter ces ruines bien fragiles, recouvertes par la végétation et peu praticables.



Pignon nord du donjon



*Trou de « boulin »
de la porte*



Plan des ruines

Les églises fortifiées

par Phil

La traditionnelle conférence de sortie d'hiver avait pour thème les églises fortifiées. Devant une assistance éparse mais attentive notre conférencier « le chevalier Dauphinois » (dont nous tairons le nom) nous a brillamment exposé le sujet, avec talent, humour et beaucoup d'illustrations. Nous tenons à le remercier pour le lourd travail de préparation et sa captivante présentation.

Au travers des lignes qui suivent, je reprends assez succinctement ses propos en espérant ne pas en trahir le contenu. Pour plus de détails je vous conseille de consulter son site dédié :

<http://chateau.over-blog.net/article-liste-des-eglises-fortifiees-en-france-37714766.html>

Définition

Une église fortifiée est un « édifice cultuel pourvu d'organes de défense active caractéristiques, généralement parfaitement identifiables par référence à la typologie des appareils militaires ».

Ces églises doivent avoir des fortifications indépendantes de celles d'une ville (enceinte) ou d'un château-fort. En gros, on voit que ce sont des églises et pas des châteaux forts.

Pourquoi des églises fortifiées ?

Chaque passage de troupes amenait son lot de pillages, larcins, viol et autres rapines. La population se réfugiait alors dans un fort, une ville fortifiée, une grotte... Les paroisses éloignées des quelques routes carrossables se trouvaient pratiquement hors d'atteinte des armées en campagne car les chemins de campagne étaient impraticables pour l'artillerie lourde. Par contre, elles étaient continuellement en butte aux entreprises de pillages. Surtout en campagne profonde quand il n'y a pas de château pour assurer la sécurité des gens, la population se réfugiait dans les constructions solides, proches : les églises. Leur fortification assura un gain de sérénité.

Comment fortifier ?

Les églises développèrent des systèmes défensifs sous forme diverses : clocher avec mâchicoulis, meurtrière ou archère, bretèche sur portail, salle commune au-dessus de la Nef avec accès par échelle ou escalier en colimaçon (salle-refuge) ...

[Eglise de Chambon](#) (Charente) avec sa salle refuge :

L'adjonction de parapet crénelé ou le crénelage sur les édifices religieux avait plus une fonction symbolique que militaire. Elle manifestait ainsi la puissance ostentatoire du seigneur de la région à travers une architecture religieuse qui rappelait le modèle de son château-fort et donc rendait ses sujets redevables.

La population bénéficiait en fait de la protection par le droit d'asile dans les églises même non fortifiées. Cette fortification avait toutefois un rôle mineur en cas d'invasion et de guerre (l'armée qui ne respecte pas ce droit d'asile étant suffisamment équipée pour s'emparer rapidement de l'édifice). Elle n'a une fonction dissuasive que contre les problèmes courants d'insécurité (bandes pillant et vivant de rapines, peu équipées pour un siège).



Quand ces églises furent elles édifiées ou modifiées ?

Pendant la période du Moyen-âge, les églises ont vu leur architecture adaptée aux désordres sociaux et politiques de l'époque.

On peut citer plusieurs périodes d'édification en fonction des conflits et invasions aux abords des zones « frontières » :

- ⇒ Durant la guerre de 100 ans (1337-1453), la Guyenne étant anglaise, autour des Landes et du Périgord en parallèle de l'édification des Bastides.
- ⇒ Pour se protéger de l'invasion des Sarrasins dans le Sud Est, XIII^e siècle.
- ⇒ Plus tard durant la paix de 30 ans, les routiers ou mercenaires inoccupés cherchant la bagarre, en Thiérache principalement, virent le renforcement des édifices religieux.
- ⇒ La guerre de 30 ans (1618-1648) sous Louis XIII et Richelieu, toujours dans le Nord Est.

En conséquence : où se trouvent la plupart des églises fortifiées ?

De nombreux exemples existent dans le sud-ouest (régions Midi-Pyrénées, Périgord et Poitou-Charentes).

[Eglise de Beaumont en Périgord](#)

[Eglise de Maguelone \(Hérault\)](#)

Mais c'est sans doute en Picardie, et plus précisément en Thiérache, que le terme « église fortifiée » prend toute sa spécificité. Exemple : [église d'Archon](#) entre Laon et Charleville Mézières :



On notera qu'à la même époque, dans la même région-frontière, dans l'Amiénois, les villageois se réfugiaient non en hauteur comme en Thiérache, mais sous terre, dans des souterrains-refuges (appelés localement « muches »), creusés à partir de l'église - comme à Domqueur - ou d'un moulin - comme à Naours. [Muche de Domqueur](#)



La plante par Martine

Le sureau noir

Le sureau noir, *Sambucus nigra*, est un arbuste très répandu dans toute l'Europe et très commun en France. On le rencontre dans les bois clairs, les haies, les terrains vagues, les dunes littorales ou encore aux abords des habitations, au soleil ou à mi-ombre.

Son nom botanique, *Sambucus*, fait allusion aux flûtes (*sambukê*) que les pâtres grecs taillaient dans son bois tendre dont les rameaux sont creux. L'espèce est aussi appelée « arbre de Judas » car ce serait à la branche d'un sureau noir que se serait pendu Judas Iscariote (d'autres sources parlent « d'arbre de Judée » qui est une espèce différente).

Il porte aussi les petits noms de Grand sureau, Hautbois, Sambequier, Sambu, Sambuc, Seuillet, Seur, Sogon, Suin, Suseau.

Le sureau noir a été une plante médicinale populaire dès l'Antiquité. Les médecins grecs l'utilisaient déjà contre les catarrhes et les excès de mucus. Il est intégré à la pharmacopée de la médecine ayurvédique (Inde) et faisait aussi partie de l'arsenal thérapeutique des Amérindiens d'Amérique du Nord qui attribuaient les mêmes propriétés au sureau blanc (*Sambucus canadensis*) dont la composition est semblable à celle de son cousin européen.

Dans la tradition celtique, le sureau (*ruis*) est l'arbre associé à la mort. Les druides confectionnaient avec son bois les flûtes leur servant à converser avec les âmes des disparus ou à se protéger des sortilèges.

Dans les montagnes des Pyrénées-Orientales et de Catalogne, différentes croyances sont liées au sureau noir. Utilisé dans les bouquets de la fête de la Saint-Jean, il pouvait aussi être cloué sur les portes des maisons pour se prémunir contre le mauvais sort. Le brûler pouvait par contre tarir le lait des vaches ou même le lait maternel. S'endormir sous un sureau noir vous exposait à des rêves érotiques. Enfin, on pouvait faire un collier de neuf bourgeons que l'on mettait autour du cou des bébés afin de faciliter leur dentition, à la condition que ceux-ci aient été cueillis le jour de la Fête-Dieu, au moment où sonnaient les cloches annonçant le départ de la procession, à raison d'un bourgeon cueilli par tintement de cloche !

Le sureau noir est un petit arbuste rustique de 4 à 8 mètres de haut, appartenant à la famille des *Caprifoliacées*. De croissance rapide, surtout dans les sols fertiles et frais plutôt neutres ou calcaires, il rejette facilement de souche. Son bois est assez lourd et dense, très homogène. L'écorce est vert-gris et fissurée. Les feuilles caduques, sont opposées et composées de 5 à 7 folioles, à l'extrémité pointue et bord denté, un peu plus velues sur les nervures. Elles ont une odeur déplaisante lorsqu'on les froisse. Parmi les premières à sortir au printemps, elles sont recherchées par de nombreux insectes, notamment les papillons nocturnes (Sphinx du troène, Eupithécie à trois points, Phalène du Sureau) dont les chenilles s'en nourrissent parfois exclusivement. La foliaison printanière est à l'origine de dictons



du 6 mars : « À la Sainte-Colette, on voit à vue d'œil au sureau pousser la feuille » ou « À la Sainte Colette, le sureau s'effeuillette ».

Les fleurs de couleur blanc crème, disposées en corymbes plats, apparaissent en début d'été. Elles sont parfumées. Les fruits sont de petites baies noires violacées à chair molle de 6-8 mm disposés en grappes, comportant trois graines.

Les fleurs et les baies cuites du sureau noir sont comestibles, mais toutes les autres parties de la plante contiennent une substance toxique de même que les baies crues ou pas tout à fait mûres. Les baies crues consommées en forte quantité peuvent provoquer nausées et vomissements. Cette toxicité est détruite par la cuisson.

Les fleurs ont des propriétés antivirales, sudorifiques, mucolytiques, expectorantes et antioxydantes. En infusion, elles sont indiquées contre rhume, toux, bronchite, rougeole, scarlatine, rhumatismes, goutte. On peut aussi les utiliser en inhalation contre la grippe et en lotion contre conjonctivite et engelure.

En cuisine, les fleurs du sureau se cuisent en beignets et permettent de confectionner limonade, sirop et confiture. Les boutons conservés dans le vinaigre peuvent accommoder des salades. Les baies cuites parfument les gâteaux et sont consommées en jus, en gelée et en confiture.

Les baies sont aussi utilisées comme colorant naturel pour les boissons et les aliments ou en teinture pour les cheveux.

Au jardin, les feuilles du sureau noir accélèrent la décomposition du compost. L'extrait fermenté de feuilles est utile pour combattre mildiou et pucerons et aurait également le pouvoir de repousser les rongeurs (souris, mulots et campagnols).



La recette par Brigitte

Confiture de Sureau



Ingrédients

1 kg de baies de sureau

1 kg de sucre de canne

Préparation 15 mn

Cuisson 45 mn

- La veille égrener les baies de sureau avec une fourchette en l'utilisant comme un peigne.
- Broyer les baies dans un moulin à légumes, placer la mixture dans une bassine de cuivre avec le sucre, mélanger, couvrir, laisser jusqu'au lendemain.
- Le lendemain cuire 45 min en écumant régulièrement.
- Mettre en pots et les fermer à chaud.



L'expression du mois par Phil

Pourquoi dit-on "pour des prunes" ?

« On a fait tout ça pour des prunes... » Autrement dit, pour rien !

Au XII^e siècle, Louis VII souhaite réaliser une croisade pour expier un péché qui le tourmentait particulièrement. Cette croisade (la seconde de l'Histoire) est alors lancée par Bernard de Clervaux en 1146 : selon son discours, c'est la promesse de l'absolution absolue de tous les péchés pour ceux qui y prendront part. Mais tout ne se passe pas comme prévu...

La victoire semble facile. Grave erreur, les nouveaux venus ne connaissent rien à la situation, se contentant de croire uniquement à leur supériorité numérique.

Le 23 juillet 1148, ce qui reste de la foule de Croisés décide de monter un siège contre la ville de Damas, en Syrie. Louis VII et Conrad III se rejoignent et arrivent par l'ouest de la ville, souhaitant profiter des vergers comme source d'approvisionnement. Optimistes, ils pensent en finir avec le siège très rapidement. Mais sous les jets continus de flèches, ils décideront de s'établir dans la plaine, moins fortifiée et protégée. Ils s'y trouvent rapidement harassés par le soleil, privés de vivres et d'eau. C'est un véritable fiasco et décident de lever le siège le 28 juillet 1148. La mésentente des deux chefs a joué une part importante dans la désorganisation et la débandade.

De ce siège passager, les croisés n'auront rapporté qu'une nouvelle variété de fruits, des pieds de pruniers avec de petites prunes trouvées dans les vergers de la ville.

Ils ne sont donc allés à la guerre littéralement que « pour des prunes ».

On peut alors imaginer (mais ce fait n'est pas attesté) que, alors qu'ils firent au roi le compte-rendu de leur expédition, celui-ci en colère se serait écrié : « Ne me dites pas que vous êtes allés là-bas uniquement pour des prunes ! », sous-entendant « pour rien ».

« ne preiser une prune » date de la fin du XII^e siècle.

Il est bien clair que le reste des expressions similaires n'a rien à voir avec les croisades, car pourquoi auraient-ils rapporté des queues de cerises, des nèfles, des clopinettes, des clous, des pets de lapin...



Louis VII et Conrad III prient devant le saint sépulchre